

C'est un large colloque à Cerisy La Salle, en juin 1999, qui a permis de donner naissance à ce livre intitulé La différence culturelle. Une reformulation des débats et dont l'une des richesses est d'offrir plusieurs perspectives de recherche sur un même objet, le multiculturalisme et la montée des différences culturelles, en rassemblant le point de vue d'auteurs d'une quinzaine de pays différents parmi les quels F. DUBET, F. KHOSROKHAVAR, R. SENNETT et A. TOURAINÉ.

En introduction, M. WIEVIORKA estime qu'en France, le débat sur les minorités et sur la question ethnique a longtemps été une entreprise à « haut risque » pour quiconque refusait de se satisfaire pleinement de l'universalisme abstrait qui est associé à la République, une et indivisible<sup>1</sup>.

Pour M. WIEVIORKA, le multiculturalisme renvoie à trois ordres de problèmes : à la nature des différences culturelles qui interdisent de penser aujourd'hui nos sociétés comme des espaces homogènes (l'angle d'approche est alors plutôt sociologique), à la juste ou souhaitable reconnaissance ou pas des particularismes culturels dans l'espace public (la perspective adoptée se fait plus proche de la philosophie et des sciences politiques) et enfin à l'inscription dans les institutions et les pratiques législatives concrètes, officielles de certains pays.

L'un des mérites de cet ouvrage est de chercher à recouvrir ces trois champs en illustrant combien, dans les sociétés post-industrielles, les identifications ethniques, comparées aux classes sociales, caractéristiques des Etats-nations, ont tendance à devenir plus visibles, plus saillantes sans que l'on puisse parler réellement de résurgence. L'individu en société ne se réduisant pas au citoyen, souligne A. TOURAINÉ, il convient de parler de sujet, de reconnaître sa liberté de conscience et son droit à être « le but de sa propre existence, à se constituer comme acteur de sa vie et de ses activités, au lieu que celles-ci restent extérieures à lui et soient fragmentées par une succession de déterminants extérieurs »<sup>2</sup>.

Avec le monoculturalisme et la force de diverses institutions médiatrices de l'Etat-nation (la famille, l'école, l'armée, l'église...), souligne F. KHOSROKHAVAR, le Moi privé était infériorisé par rapport à celui qui relevait de la sphère publique. Ce qui change avec le multiculturalisme, c'est que « dans l'univers mental du sujet, le politique n'est plus alors la catégorie dominante, les modes de gestion de sens se fragmentent, sont de plus en plus décontextualisés, et n'obéissent qu'à la logique de l'autonomie individuelle. Celle-ci se définit, dès lors, non pas comme l'affirmation de soi du citoyen politique, mais comme celle d'un être qui entend se réaliser « authentiquement », selon des inflexions où la culture devient porteuse de sens, à côté d'autres formes de construction de sens, en symbiose avec elle, dans une interaction que l'on pourrait qualifier d'hybridation »<sup>3</sup>.

« Désormais », écrit F. KHOSROKHAVAR, « le public ne se constitue plus de manière hégémonique et en discontinuité avec le privé mais plutôt comme le miroir reflétant ses aspirations, comme un lieu où les revendications particulières demandent à être satisfaites et légitimées »<sup>4</sup>. Avec le multiculturalisme, on peut écrire que l'on devrait assister à une réhabilitation de la sphère privée par rapport à l'espace public : « l'homosexuel exige d'être publiquement pris en considération en tant que tel ; la femme sollicite d'être une citoyenne, égale en dignité avec l'homme, tout en étant reconnue femme et différente sur certains plans de l'homme, et sans que cette différence produise une inégalité infériorisante ; le musulman revendique le droit d'être publiquement musulman et citoyen »<sup>5</sup>.

Pour F. KHOSROKHAVAR, l'idée propre à la modernité, celle d'un moi divisé assumant une dualité entre ordre public et sphères privées, trouve son fondement chez E. KANT et l'existence de trois « je » : « celui de la connaissance ; celui de la morale, c'est à dire l'impératif catégorique permettant au sujet de se comporter moralement sans avoir à se référer à une transcendance religieuse ;

<sup>1</sup> : M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 8.

<sup>2</sup> : A. TOURAINÉ, « Egalité et différence », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 86.

<sup>3</sup> : F. KHOSROKHAVAR, « La fin des monoculturalismes », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 20.

<sup>4</sup> : F. KHOSROKHAVAR, « La fin des monoculturalismes », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 22.

<sup>5</sup> : F. KHOSROKHAVAR, « La fin des monoculturalismes », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 22.

celui enfin de l'intersubjectivité »<sup>6</sup>. Il y a donc toujours eu multiple self et non Moi unique. La spécificité individuelle est devenue, depuis la Renaissance, la base de l'affirmation d'une identité distinctive. A Florence, chacun voulait porter des vêtements d'une façon qui n'appartînt qu'à lui, affichant « la valeur de l'être unique »<sup>7</sup>. Les cercles à l'intérieur desquels la formule génératrice commune se déploie tendent à se restreindre, à se multiplier, et inévitablement à se croiser de plus en plus.

Aux intersections, les individus se transforment en centres d'assemblages des schèmes culturels, et F. KHOSROKHAVAR note combien, dans cette perspective, la catégorie de l'authenticité revêt de l'importance et puise sa vigueur dans la philosophie moderne, notamment dans les pensées existentielles de M. HEIDEGGER (la catégorie de l'Eigentlichkeit dans *Sein und Zeit*) ainsi que dans les différentes conceptions des « communitariens ». Pour ces derniers, dans une tradition intellectuelle que l'on peut faire remonter à J. G. HERDER, la formation du sujet nécessite que toute personne puisse ressentir l'identification à une culture, dès le plus jeune âge, et éprouver ainsi un sentiment fort d'estime de soi. Des penseurs comme M. WALZER, M. SANDEL ou C. TAYLOR, font le constat que l'homme aurait malheureusement oublié le sens de son appartenance historique, et que le formalisme du libéralisme procédural (issu de J. RAWLS, de J. HABERMAS ou de K. O. APEL) le vouerait à un individualisme désincarné. L'espace public n'a plus alors de normes intangibles et il n'y a plus de sens préétabli orientant fermement les conduites, comme c'était le cas avec le politique par le passé<sup>8</sup>.

Face au divorce entre politique de « redistribution », visant à abolir les inégalités qui sont la base des différences et politique de « reconnaissance », qui ont pour but de mieux les souligner, S. TABBONI milite pour la tradition pragmatique de la démocratie pour laquelle l'essentiel n'est pas de trouver « la solution idéale » qui permette à des différences neutres de vivre ensemble en s'honorant et en se respectant mutuellement. L'important est d'explorer la « raison des autres » et la confiance qui peut en rejaillir, de donner forme à une alliance entre projets personnels et objectifs collectifs légitimes. Il convient d'augmenter la conscience des problèmes en éclairant d'abord leur formulation, de suspendre un temps l'action afin d'élaborer un diagnostic, puis de construire ensemble, des règles légitimes de fonctionnement<sup>9</sup>. Prolongeant la réflexion de S. TABBONI sur l'égalité des conditions en démocratie, A. TOURAINE nous alerte en rappelant que « le principe d'égalité, quel qu'il soit, repose sur la référence à un principe métasocial de représentation, alors que la logique du social exclut l'égalité et même ne peut pas la concevoir. Il est en conflit avec toutes les formes du pouvoir »<sup>10</sup>.

A. TOURAINE montre que notre pensée politique est moins dominée aujourd'hui par la recherche de l'égalité que par le droit à l'action autonome pour chaque groupe et chaque individu, à la défense de ses intérêts, croyances et libres opinions. « L'égalité des droits n'est concevable que si une société reconnaît l'existence d'un principe supérieur à elle, qui crée une relation d'égalité entre tous les êtres qui acceptent la référence à ce principe supérieur. En second lieu, plus ce principe non social se rapproche de l'expérience vécue, moins il est projeté dans un ordre sacré, plus il est intériorisé comme liberté de conscience et plus une société reconnaît la diversité des idées et des pratiques de ses membres. Ce sont ces deux conditions qui permettent de considérer égalité et différence comme inséparables »<sup>11</sup>.

Un des articles les plus marquants de cet ouvrage est certainement celui de R. SENNETT sur l'identité où l'auteur montre que la mobilité et les nouvelles politiques de gestion de l'emploi dans des entreprises en crise fournissent « un laboratoire humain » qui pousserait les gens à « réexaminer constamment leur récit de vie et à renouveler leur explication de soi, au gré de leur carrière

<sup>6</sup> : F. KHOSROKHAVAR, « La fin des monoculturalismes », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 18.

<sup>7</sup> : G. SIMMEL, Philosophie de la modernité. La femme, la ville, l'individualisme, Payot, 1989, p. 294.

<sup>8</sup> : F. KHOSROKHAVAR, « La fin des monoculturalismes », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 24.

<sup>9</sup> : S. TABBONI, « Il n'y a pas de différences sans inégalité », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 83.

<sup>10</sup> : A. TOURAINE, « Egalité et différence », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 86.

<sup>11</sup> : A. TOURAINE, « Egalité et différence », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 91.

fluctuante »<sup>12</sup>. R. SENNETT y évoque un aspect singulier de nos temps modernes avec cette incapacité du salarié d'éprouver le sentiment « d'une continuité personnelle dans le cadre d'un marché du travail où les métiers sont irréguliers et discontinus plutôt que répétitifs et stables »<sup>13</sup>.

Des imposantes bureaucraties de type pyramidal liées à la richesse des Etats-nations aux réseaux flexibles de la firme « en réseau », du temps linéaire au temps discontinu, le capitalisme mondialisé conduit à la distance cognitive, et fait que l'identité s'apparente à « la façon dont je suis devenu ce que je suis, motivé par le souci de la persona, autrement dit, il s'agit d'une narration fondée sur le souci de l'image de soi »<sup>14</sup>. « Dès que l'on se marie, que l'on a des enfants, que l'on souscrit un crédit ou que l'on prend en charge tout autre « fardeau » associé à l'âge mûr, l'aspect décousu que peut revêtir le travail commence à produire des effets. L'âge venant, le besoin se fait sentir de donner un sens à sa vie qui aille au-delà de la notion de simple série d'événements »<sup>15</sup>. Pour R. SENNETT, le capitalisme moderne oppose de sérieux obstacles à l'élaboration d'une identité valorisée à partir de l'activité professionnelle.

Plus que jamais, on comprend avec R. SENNETT, que le management de l'entreprise, qui doit intervenir souvent dans l'urgence, se trouve confronté à une demande de reconnaissance des acteurs de l'entreprise, de meilleure prise en compte de leur parole, de leur habileté réflexive, de leur appétence à compter en propre et à faire valoir, comme l'indique aussi F. DUBET dans cet ouvrage, une expérience sociale personnelle que l'on a pu construire et considérer comme légitime.

Concluons que l'une des forces de l'ouvrage intitulé La différence culturelle. Une reformulation des débats, est de rapprocher différentes traditions intellectuelles (d'inspiration libérale, communautarienne ou républicaine) interrogeant, en Europe et outre-Atlantique surtout, l'évolution de sociétés contemporaines devenues « multiculturelles ». Ce livre permet de mieux appréhender jusqu'où le libéralisme politique, qui a conféré aux démocraties politiques leurs principes, peut par lui-même, intégrer les valeurs et les exigences nées de l'affirmation des identités culturelles. Que vaut-il mieux alors pour la formation du sujet quand celui-ci est confronté à la différence culturelle : l'éduquer en référence à son groupe culturel, à son histoire, ou chercher à le faire plutôt entrer directement dans la modernité en l'extrayant de sa culture ? Militant pour un multiculturalisme « tempéré », qui s'efforcerait premièrement d'empêcher les formes de discrimination et d'exclusion et, dans un second temps, chercherait à provoquer l'avènement de quelque chose et la reconnaissance de l'autre, cet ouvrage vise à nous convaincre que la justice elle-même est une norme culturelle parmi d'autres normes possibles<sup>16</sup>.

Philippe PIERRE

(Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions / CNRS)

59-61, rue Pouchet / 75849 Paris Cedex 17

---

<sup>12</sup> : R. SENNETT, « Sur l'identité », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 311.

<sup>13</sup> : R. SENNETT, « Sur l'identité », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 312.

<sup>14</sup> : R. SENNETT, « Sur l'identité », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 308.

<sup>15</sup> : R. SENNETT, « Sur l'identité », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 24.

<sup>16</sup> : J. P. BRODIER, « Différence culturelle et conflit de mœurs », in M. WIEVIORKA et J. OHANA, La différence culturelle. Une reformulation des débats, Balland, 2001, p. 174.